



B.3

AIB-VINÇOTTE Belgium - Association sans but lucratif
ORGANISME DE CONTROLE AGREÉ - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social : Diamant Building - Boulevard A. Reyers 80 - B-1030 Bruxelles
Numéro d'entreprise : BE 0402.726.875 - Internet : www.vincotte.com
☒ Safety, quality and environmental services
Contrat géré par : **SIEGE DE WALLONIE**
Parc Scientifique Créalys - Rue Phocas Lejeune, 11 / B-5032 Les Isnes - Gembloux
Tél. : +32(0)81 43.26.11 - Fax : +32(0)81 43.26.15 - E-Mail : wallonie@vincotte.be
Personne à contacter : UREEL Y., Electricité

* Nos coordonnées
Rapport N° : GEM / 15 / 30441720 / 00 / FR / 016
Réf. client :
Réf. contrat :

* Vos coordonnées
Ref. :

* Données d'intervention
Lieu : Bloc 13 - Watergraafstraat - 9000 Gent
Date : du 17/12/2015 au 18/12/2015
Effectuée par : 3754 DRUGMAND Philippe

MULTI CONSTRUCTION

A l'att. de : MULTI CONSTRUCTION
Jan Breydelstraat 35
9000 Gent
Belgique

PROCÈS-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE À BASSE TENSION

INSTALLATION

Nom : Appartement 304 Prénom :
Adresse : Watergraafstraat CP: 9000 Commune : Gent
Tél :
- **Propriétaire ou gestionnaire**
Nom : MULTI CONSTRUCTION Prénom :
Adresse : Jan Breydelstraat 35 CP : 9000 Commune : Gent
- **Responsable de l'exécution du travail**
Nom : Di Tullio Prénom :
N° TVA : BE 0764212421
- **Type de local**
Unité d'habitation

BASE DE L'EXAMEN

- Règlement : Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE)
- Art 270 : mise en usage
- Art 86

CONCLUSION

- La nouvelle installation est conforme au Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE).
- Le dispositif différentiel général a été plombé.
- L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 18/12/2040. (*)

(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Ce procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation. Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité. Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

Ing. J. Windey
Directeur Général

Date d'impression : 22/3/2016
Nombre de pages : 2



Belgium - Netherlands - France - Luxembourg - Italy - Hungary - Morocco - Algeria - UAE - Oman - USA - India

M. EANDIS

S. Van Waele
29/06/2016



CONTENU DE L'EXAMEN

- Contrôle visuel

- Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs.
- Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts indirects.
- Etat (fixations, détérioration,...) du matériel électrique d'installation fixe.
- Matériel fixe ou à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens.
- Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits respectifs qu'ils protègent.
- Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas.
- Continuité des connexions équipotentielles (principale et supplémentaire) et des conducteurs de protection.

- Mesures - tests

- Résistance de dispersion de la prise de terre : 1.3 Ohm.
- Isolement général : 10 MOhm.

DONNÉES GÉNÉRALES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

- Données du distributeur

N° EAN :

EAN non communiqué

Compteur kWh n° :

Compteur kWh non placé

- Données de l'installation

Installation conçue pour une tension nominale de :

230 V

Courant nominal maximum :

63 A

Câble d'alimentation du tableau principal - type :

XVB

Câble d'alimentation du tableau principal - section :

2x16 mm²

Type de prise de terre :

boucle de terre

- Description de l'installation

Dispositif différentiel général :

63A/300mA

Nombre de tableaux :

1

Nombre de circuits terminaux :

10

Schéma(s) de position :

1

Schéma(s) unifilaire(s) :

1

INFRACTIONS - REMARQUES

- Nouvelle installation

R-O-F Néant

- Installation existante

AUTRE(S) ANNEXE(S)

15001